Le coût de la vie

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 9

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

vriers d'usines,* a décidé de se retirer de la Centrale nationale dès le 1er novembre 1926. Des démarches sont actuellement en cours pour la faire revenir de sa décision.

Russie. Le Bulletin syndical du Conseil central des syndicats russes publie des indications sur le mouvement des membres des syndicats russes durant la période du 1er octobre 1925 au 1er janvier 1926.

Dans ce laps de temps, le nombre des membres a augmenté de 456,200; il a passé de 7,846,800 à 8,303,000. L'agriculture et la sylviculture accusaient au commencement de l'année 861,300 ouvriers organisés, l'industrie 3,535,900, les transports 1,335,500, institutions d'Etat, instituts sociaux et entreprises de commerce 2,169,000. Dans tous les groupes de profession mentionnés, une augmentation des ouvriers organisés est enregistrée, à l'exception de l'industrie du bâtiment. La diminution des ouvriers du bâtiment est à attribuer aux conditions saisonnières dans cette branche d'industrie.

Nous reproduisons ces chiffres sans commentaire et uniquement à titre de renseignement, étant donné que nous ignorons les bases de la statistique syndicale susmentionnée et que par conséquent aucune comparaison ne peut être établie. Cependant il appert du rapport de la délégation anglaise sur la Russie que l'adhésion aux syndicats, collective ou individuelle, peut avoir lieu et qu'à fin 1924 le sociétariat individuel et le payement des cotisations comportaient le 76 % de l'effectif total. Mais on ne peut se faire une idée exacte sur la situation des syndicats russes que lorsque le nombre des ouvriers organisés peut être comparé avec le nombre des ouvriers occupés et que lorsque des indications sur le taux des cotisations, etc., sont disponibles.

Suède. La Centrale syndicale suédoise enregistre un nouveau progrès dans ses effectifs pour 1925. Ils passent de 360,337 à 384,017 membres à fin 1925, soit une augmentation de 24,280 membres ou de 6,7%. L'organisation la plus forte est l'Union des métallurgistes avec 70,998 membres; elle est suivie de l'Union des cheminots avec 34,872, l'Union des ouvriers des scieries avec 33,354 et l'Union des papetiers avec 26,135 membres. La place lui manquant dans son ancien immeuble syndical, la centrale a acheté la maison mitoyenne de son immeuble et l'a fait transformer selon ses besoins nouveaux.

Tchécoslovaquie. La Confédération des travailleurs intellectuels de la République tchécoslovaque a réussi à grouper dans son sein presque toutes les associations de travailleurs intellectuels du pays, notamment les artistes (beaux-arts), les musiciens, les littérateurs, les journalistes, les avocats, les notaires, les architectes et ingénieurs, les fonctionnaires d'Etat, les professeurs et instituteurs, et les étudiants. Voici, d'après les *Informations sociales* du Bureau international du travail, les revendications des travailleurs intellectuels tchécoslovaques: 1. Un salaire minimum en rapport avec le coût de la vie et des études préliminaires effectuées, ainsi qu'avec la durée des services antérieurs et la valeur professionnelle. 2. La conclusion obligatoire d'un contrat de travail. 3. Une indemnité en cas de renvoi ou d'invalidité. 4. Droit à une pension de retraite et assurance sociale obligatoire. 5. Protection de la propriété intellectuelle et participation aux profits résultant du travail intellectuel.

Le programme de la confédération n'est hostile à personne; il envisage en particulier une coopération cordiale avec les travailleurs manuels, la Société des nations et le Bureau international du travail.

Tchécoslovaquie. Le huitième congrès de l'Union syndicale tchécoslovaque eut lieu à Prague du 3 au 6 juin 1926. Y assistaient 272 représentants de 47 fédérations affiliées et de nombreux hôtes. Avant d'aborder l'ordre du jour, le congrès nomma différentes commissions ouvrières et adressa aux ouvriers anglais en grève ses salutations solidaires.

Le deuxième jour des délibérations le camarade Tayerle rapporta sur l'activité de la centrale syndicale. Le rapport imprimé présenté fut approuvé. Le congrès entendit ensuite un rapport sur les devoirs d'ordre économique des organisations syndicales (Tayerle) ainsi que sur les commissions d'entreprises et la démocratie économique (Hampl).

Un point extrêmement important vint en discussion le troisième jour des délibérations: la question d'uniformisation du mouvement syndical tchécoslovaque. Il ressort de l'exposé du camarade Tayerle et de l'avis des délégués qui prirent part à la discussion, que la classe ouvrière désire constituer un mouvement uniforme ayant une grande cohésion. Dans une résolution prise à l'unanimité, ce désir est également exprimé et le conseil syndical central a reçu mission de poursuivre les démarches en vue de la réalisation de la fusion.

Là-dessus le congrès s'occupa de questions de tactique et entendit un rapport sur les organisations et les conditions de travail des employés des services publics et de l'industrie privée. Des affaires ayant trait à la politique sociale furent également traitées, et une résolution acceptée à l'unanimité demande l'élaboration d'une législation uniforme sur le droit ouvrier. Il est revendiqué en outre des lois sur les tribunaux ouvriers, la sanction des contrats collectifs et la liberté de coalition.

Les élections au sein du conseil syndical central eurent lieu à l'unanimité. Dans une autre résolution, le congrès prend position contre toutes les menées communistes et oblige les fédérations syndicales et organisations de combattre dans l'œuf ce mouvement funeste et préjudiciable à la classe ouvrière.

Le coût de la vie

(calculé sur la base de l'index fédéral d'entente)

	Index pour l'alimentation, le combustible, le vêtement et le loyer			
	Office fédéral du travail	Offices locaux de statistique		
		Berne	Zurich	St-Gall
1914 Juin	100	100	100	100
1916 Moyenne annuelle	—	128	126	—
1918 »	—	201	197	—
1920 »	—	223	223	—
1921 »	—	204	203	—
1922 »	—	170	169	—
1923 »	—	173	168	—
1924 »	—	177	171	—
1925 Janvier	100	178	173	165
1925 Mars	100	178	171	163
1925 Mai	168	175	170	161
1925 Juillet	168	175	170	163
1925 Septembre	168	176	171	163
1925 Novembre	167	175	169	162
1926 Janvier	166	173	168	160
1926 Février	164	172	167	159
1926 Mars	163	171	165	158
1926 Avril	162	169	165	157
1926 Mai	162	169	164	155
1926 Juin	162	170	163	155
1926 Juillet	162	170	164	155

* Voir *Revue syndicale* no 1 de 1926, page 15.